

n° 477

Travaux alimentation

en eau potable du dépôt

des Meubles "Soustre"

Marché de gré à gré avec

l'entreprise Poirvoni

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'alimentation en eau potable du dépôt des Meubles Soustre, étudié par la Service du Service Rural des Eaux et des Forêts et devant entraîner une dépense de 22.796,76 F TTC.

Il soumet au Conseil Municipal le marché de gré à gré à passer avec l'entreprise Poirvoni et Sile à Ruoms, laquelle se propose de réaliser les travaux prévus avec un rabais de 5%, ramenant le montant des travaux à exécuter à 21.656,93 F TTC, au lieu de 22.796,76 F.

1268. 3. 2. 73

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuvé; 17.2.73

. / Ray.

- décide la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable du dépôt des
Meubles SOUTRE,

- accepte la proposition des travaux d'alimentation en eau potable du dépôt des
Meubles SOUTRE,

- accepte la proposition de l'entreprise MOORE et Fils à St-Louis et décide de passer
avec ladite entreprise un marché de gré à gré d'un montant de 21656,93 F. TTC.

- autorise Monsieur Le Maire à signer, ce marché de gré à gré.

- décide d'assurer le financement de ces travaux sur les crédits inscrits à
l'article 250 du budget de la Commune.